Mission complémentaire Spécifique enseignement professionnel

Accompagnement vers l'emploi : dispositif « Ambition emploi »

(Engagement annuel forfaitaire)

Action : Accompagner après l'année terminale des jeunes ni en emploi ni en formation dans le cadre du dispositif Ambition emploi

Les jeunes sans solution, diplômés ou non, qui ont achevé leur formation professionnelle bénéficieront d'un parcours personnalisé adapté à leurs besoins et appétences.

Il s'agira :

- d'identifier les besoins des jeunes au regard de leur projet d'insertion ou de poursuite d'études ;
- de définir des parcours personnalisés en fonction de ces besoins. Cela peut consister à un appui à la recherche d'emploi, à des activités de consolidation des compétences, à des stages en entreprise, à des immersions dans des formations, etc. ;
- d'assurer la coordination et le suivi de ces parcours en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et de la formation.

Le nombre d'élèves accompagnés sera à ajuster en fonction de leurs profils et de leurs besoins. Le temps de suivi en PFMP de ces jeunes est partie intégrante de la mission.